

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 15 JUIN 2023**

NOMBRE DE MEMBRES		
19		
Présents	Représentés	Absents
11	5	3
<u>OBJET DE LA DELIBERATION :</u>		
N° 15/06/23-08		
RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION ELIA 2023 ET AUTORISATION DE RENOUVELER L'ADHESION EN 2024 ET 2025		

L'an Deux Mille Vingt Trois et le 15 du mois de Juin à 15h.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yann TAINGUY**.

ETAIENT PRESENTS :

Yann TAINGUY, Jean-Luc DELAUNAY, Patrick SIROT, Pascal SIMONET, Gaston SECONDI, François CARRASSAN, Sébastien BOUDILLON, Claude ARNAUD-GALLI. Hélène BILL Valérie MONDONE, Louise NOËL.

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)

**Jean-Sébastien VIALATTE représenté par Nadine ESPINASSE,
Richard EVENCE représentée par Maurice ABERKANE,
Bénédicte LEFEUVRE représentée par Nadia INOUBLI,
Aurélie GIRARD représentée par Pierre PELLETIER,
Stéphanie PETRALIA représentée par Rémy LEVRAUD.**

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :

**Marc LAURIOL représenté par Yann TAINGUY,
Josy CHAMBON représentée par Jean-Luc DELAUNAY.**

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Pierre BLANC.

**EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE
MEDITERRANEE**

SEANCE DU JEUDI 15 JUIN 2022



N° D'ORDRE : 15/06/23-08

OBJET :

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION ELIA 2023 ET
AUTORISATION DE RENOUVELER L'ADHESION EN 2024 ET 2025**

Monsieur le Président expose :

Mes chers collègues,

Née en 1990, ELIA « the European League of Institutes of the Arts » est un réseau européen connecté qui fournit une plate-forme dynamique pour favoriser les échanges professionnels et le développement dans l'enseignement supérieur de l'éducation artistique. Avec plus de 250 membres dans 49 pays, ELIA représente quelque 300 000 étudiants dans toutes les disciplines artistiques.

ELIA tend à favoriser les échanges dans le domaine des arts dispensés dans les établissements d'enseignements supérieurs ; ELIA a vocation à responsabiliser et créer de nouvelles opportunités pour ses membres et faciliter l'échange de bonnes pratiques. Tous les membres d'ELIA sont des établissements d'enseignement supérieurs de toutes disciplines artistiques.

Par délibération en date du 7 juin 2022, le conseil d'administration avait autorisé

l'ESADTPM à adhérer à ELIA et à verser une cotisation annuelle de 760 € TTC par exercice pour les trois prochaines années. Il s'avère que le montant de l'adhésion a augmenté et s'élève pour 2023 à un montant de 781€.

Après avoir entendu le rapport du Président,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée n°10/12/263 du 18 décembre 2010,

VU la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental du Var n°G2S du 13 décembre 2010,

VU l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2010 créant un établissement public de coopération culturelle, à caractère administratif dénommé Ecole Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération n°07/06/2022-06 du 7 juin 2022,

CONSIDERANT qu'il convient d'autoriser le renouvellement de l'adhésion à ELIA par l'ESADTPM pour les trois prochaines années,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1:

D'APPROUVER l'exposé qui précède.

ARTICLE 2 :

DE DIRE que le versement de la cotisation d'un montant de 781€ TTC est prévu au budget 2023, imputation n°6281.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, le 15/06/2023.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public de Coopération
Culturelle
École Supérieure d'Art et de Design Toulon
Provence Méditerranée

Monsieur Yann TAINGUY

